talons en dessous de son niveau, afin de la mettre en saillie et d'empêcher le fer appuyé sur elle par sa traverse de porter sur les talons. En outre, on aura soin de donner peu d'ajusture et beaucoup de garniture au fer, et de placer les étampures le plus loin possible des éponges.

Tel est le mode de ferrure le plus apte à pallier l'encastelure, lorsque la conformation du pied le permet. Mais il arrive souvent que le fourchette est trop petite pour fournir à ce fer un point d'appui, force est alors de renoncer à son secours.

Le fer qui convient le mieux pour le remplacer, est le *fer à croissant ou à lunette* de Lafosse (*fig.* 222). C'est un fer à branches très-courtes qui ne revêt que la pince, les mamelles et la moitié antérieure des quartiers, mais ne recouvre pas leur moitié postérieure et les talons dont il ne gêne en rien les mouvemens. Pour l'adapter au pied encastelé, on ne le pare que dans toute l'étendue de la surface plantaire que doit garnir le fer, en limitant cette étendue au moyen d'une entaille que l'on pratique en avant des talons dans l'endroit où doit aboutir l'extrémité des éponges. Puis on enlève en avant de cette entaille, et sans toucher aux talons, une épaisseur de corne justement égale à celle du fer. En sorte que lorsque le fer se trouve adapté sous le pied, les talons et sa face inférieure se trouvent au même niveau et posent en même temps sur le sol.

Fig. 221.



Fig. 222.



Telle est la ferrure bien raisonnée que Lafosse avait proposée pour tous les pieds en général, mais qui n'est malheureusement pas assez efficacement protectrice des sabots pour pouvoir être aussi généralement adoptée que le proposait son auteur. Elle présente, il est vrai, l'important avantage de ne pas mettre de limites à la liberté des mouvemens des talons; mais elle offre aussi le grave inconvénient de laisser ces parties exposées sans défense aux percussions sur le sol, et pour peu qu'elles soient sensibles, de rendre la marche douloureuse et pénible. Aussi, dans la plupart des ateliers, maintenant remplace-t-on le fer à croissant par un fer très-léger, étampé loin des éponges, à branches courtes, mais assez longues cependant pour se prolonger jusque sur les talons.

Ces deux moyens que fournit la ferrure contre le vice de l'encastelure doivent, pour devenir efficaces, être aidés par l'emploi d'autres moyens conservateurs. Ainsi l'on a conseillé avec raison pour donner plus de souplesse à la corne, et pour faciliter le jeu de ses mouvemens, de l'enduire de corps gras et d'onguens qui s'opposent à sa dessiccation. On devra donc, lorsque le cheval est au repos dans son écurie, envelopper ses sabots de cataplasmes émolliens unis aux corps gras, afin d'en pénétrer leur corne, et de lui rendre autant que possible sa flexibilité. On peut, par l'emploi de ces moyens combinés, pallier assez les conséquences de la mauvaise conformation des pieds pour rendre les animaux aptes à remplir encore leur service, mais jamais on n'arrive à une cure radicale.

§ VI. — Du pied à talons serrés.

Le pied à talons serrés (*fig.* 221) ne péche, dans sa conformation d'ailleurs régulière, que par le défaut d'obliquité et le resserrement des talons, double cause qui produit la compression des tissus vivans et le défaut d'élasticité du sabot. Des claudications opiniâtres, persévérantes et difficiles à reconnaître, sont souvent les conséquences de ce vice de conformation.

On reconnaît le resserrement des talons, lorsqu'on pare le pied, aux contours brusques que fait le bord plantaire de la paroi en arrivant aux glômes de la fourchette, comme aussi à la présence fréquente de bleimes sèches plus ou moins douloureuses dans la région des talons.

Le fer à planche, aidé de l'application des corps gras, est le meilleur moyen, lorsque la fourchette le permet, de pallier cette défectuosité.

§ VII. — Du pied étroit.

Le pied étroit est rétréci dans le sens du diamètre latéral, et allongé suivant l'étendue du diamètre antéro-postérieur : sa paroi, dont l'obliquité est normale en pince, est au contraire verticale en quartiers. Ce vice de conformation, qui est le plus souvent concomitant avec le resserrement des talons, donne aussi lieu fréquemment à des claudications difficilement curables. La ferrure le plus apte à en prévenir les conséquences est la ferrure à planche, si la fourchette est assez volumineuse pour la supporter; sinon, on a recours à un fer léger garnissant beaucoup en dehors, et dont les étampures sont placées loin des éponges.

§ VIII. — Du pied cerclé.

On donne le nom de pied cerclé (*fig.* 218 et 219) au pied qui présente sur sa paroi des éminences et des dépressions circulaires. Cette défectuosité de la paroi accompagne ordinairement d'autres défectuosités du sabot, et peut être toujours considérée comme le témoignage irrécusable des irritations et des douleurs dont a été le siége le bourrelet, organe générateur de la paroi. Ainsi dans les pieds plats, les pieds combles, les pieds encastelés et à talons serrés, vous voyez toujours la muraille déformée par des cercles. Lorsqu'un pied est frappé de fourbure, lorsqu'un javart se développe sur le bourrelet ou au-dessus du bourrelet, lorsque la carie envahit le cartilage latéral de l'os du pied, lorsqu'une piqûre de la face plantaire du sabot détermine des altérations graves dans le pied; dans tous les cas, enfin, où les tissus internes du sabot sont le siége de douleurs violentes, vous voyez des cercles se dessiner sur